

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 132 - printemps 2017

Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville

Editrice responsable : Sira Montero - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève

Tirage : 8300 exemplaires - AHCVV 1200 Genève

Internet : www.ahcgvv.ch - Adresse électronique : journal@ahcgvv.ch

ont participé à ce numéro : Dominique Egger (de), Madeleine Gurny (mg), Robert Gurny (rg), Roman Juon (rj), Sira Montero (sm), Andrienne Soutter (as), Jean Spielmann (js), Florence Vandenbeusch (fv) et Delphine Wuest (dw)

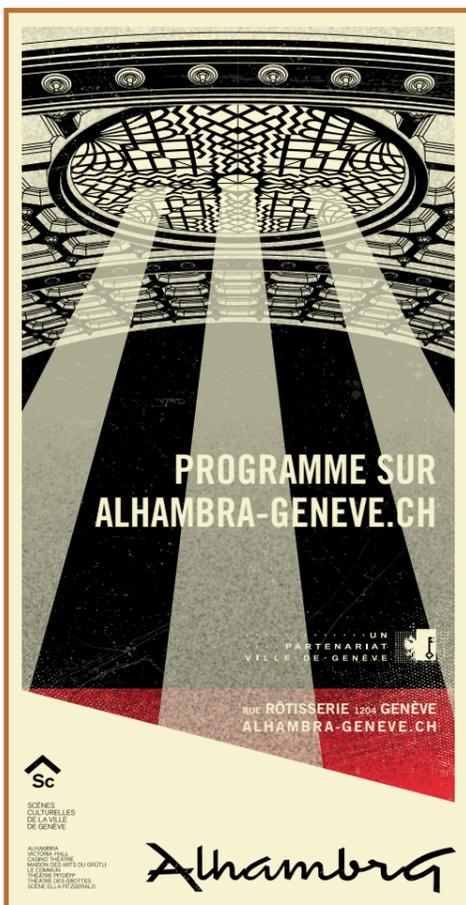


e-mail : info@ahcgvv.ch
 site : www.ahcgvv.ch
 Facebook : [ahcgvv comité](https://www.facebook.com/ahcgvv.comite)
 Adresse : **AHCVV**
1200 Genève

pavage du bourg de four ?

Nous avons appris par le PFI (plan financier des investissements) qu'un crédit doit être soumis au conseil municipal pour transformer des collecteurs au Bourg-de-Four et qu'enfin, profitant de ces travaux, le pavage de la place sera effectué en 2018! Il n'aura pas fallu moins de trois Conseillers administratifs successifs pour se pencher sur le pavage de la place. Bravo au dernier, Rémy Pagani, à qui reviendra la palme du mérite pour cet exploit, si cela se fait, naturellement!

rj



bonne nouvelle du bourg-de-four

Au moment de boucler le journal, nous apprenons qu'un magasin de tabacs et journaux va s'ouvrir au tout début du mois d'avril. Il sera géré par Monsieur José Ruiz qui tenait l'ancien magasin sur la place. Ce nouveau magasin sera en contre-bas de la Clémence, remplaçant la bijouterie qui vient de fermer son commerce.

Alors encore un tout petit peu de patience et nos bambins pourront de nouveau se ravitailler en bonbons et les grands de tout le reste.

rj

glôzu repart en guerre

Notre bonhomme reprend le combat comme presque toujours pour son compte. Que ce soit pour la café de l'Hôtel-de-Ville, que ce soit pour les deux bornes situées à deux pas de sa pizzeria..... Il n'ouvre pas bien ses yeux ! On se trouve en pleine crise économique. Le soir les cafés, restaurants sont vides, à l'exception de certains qui sont pleins à l'année. Les magasins, soit ils ferment, soit leurs prix sont soldés en permanence. C'est pareil partout et même dans les Rues-Basses qui soldent au plus bas et cela depuis longtemps. On le sait, les loyers sont eux aussi trop chers et les clients se font rares. Ce ne sont pas les bornes qui empêchent la clientèle de venir mais ce sont principalement les prix et la volonté des clients de restreindre leurs dépenses.

Alors baissez vos prix, aussi bien des loyers que des marchandises. On ne va pas encore demander à la Ville de Genève d'organiser des animations de rues et autres distractions. C'est le rôle des commerçants, dans cette situation. Qu'ils soient créatifs et agissent en conséquence. Alors, au père Glôzu et ses supporters de s'organiser et pourquoi pas avec le concours d'associations de quartier comme la nôtre ?

Allez Glôzu, on ne va pas recommencer la guerre des bagnoles et rétablir le parking du Bourg-de-Four comme il y a pas mal de temps !

rj

Commentaire : Ils (les pétitionnaires) n'ont pas réagi lorsque les régies ont commencé à transformer les arcades en bureaux, pas bougé quand les appartements ont été transformés en type Airbnb, pas protesté quand les commerces utiles aux habitants ont disparu au profit de locaux sans intérêt pour eux.

La disparition de ces activités est responsable de la perte d'animation et de clientèle dont ils se plaignent. Les bornes ne sont qu'un bouc émissaire : elles ne sont pas responsables du tourisme d'achat.

de

édito

L'AHCVV a pour but, entre autres, de maintenir le caractère résidentiel du quartier en y développant la qualité de la vie et les logements familiaux, en y protégeant le patrimoine et les commerces indispensables. Nous, les habitants, sommes les premiers clients des commerces et restaurateurs du quartier et notre relation est de voisinage et amitié. Pour cela nous trouvons étrangère à ses propres intérêts, et déplacée dans le contexte, l'action entamée par un commerçant qui a eu une certaine répercussion dans la presse et qui n'a qu'une finalité publicitaire individualiste. Mettre la responsabilité de ses soucis commerciaux sur des bornes qui bénéficient à toute la communauté n'a tout simplement aucun sens.

Nous voulons que les rues de notre quartier soient un espace de vie de la population, à la place de zones de passage, de routes ou de parkings. Nous insistons sur le fait qu'un centre-ville sans voitures favorise le développement économique et la qualité de vie des habitants. Dans ce sens, nous suivons avec grand intérêt l'évolution de l'aménagement des places et rues de la basse ville. Nous espérons que l'amélioration de l'aménagement et une surveillance plus étroite vont contribuer à réduire les nuisances dans cette partie de notre quartier, où le bruit, les bagarres et le vandalisme sont malheureusement trop souvent à l'ordre du jour. Les rues basses et le carrefour de Rive sont une partie de notre quartier extrêmement utilisée par des passants qui souvent n'ont pas conscience qu'il y a des habitants dans les immeubles autour ayant droit au repos.

Cela fait des années que l'association des parents d'élèves a proposé de manière remarquable et persévérante d'établir un chemin de l'école sécurisé. Rien n'a été fait jusqu'à présent sauf la création récemment d'un poste de patrouilleur scolaire sur un passage piéton dans un emplacement assez insolite, au début de la rue du Vieux-Collège, qui est formellement une zone de rencontre, avec vitesse limitée à 20km/h et piétons prioritaires, règles qu'aucun automobiliste ne respecte. Cela fait des années que l'AHCVV demande un aménagement correct de cette rue, et dans sa suite, la rue de la Rôtisserie, en harmonie avec les autres rues de la Vieille-Ville et des rues basses. Des études et propositions ont été réalisées mais rien n'a été fait jusqu'à présent. Dans cet environnement de rues étroites et biscornues, où les enfants et personnes âgées sont les habitants les plus vulnérables, nous constatons régulièrement que les camions de livraison roulant à des vitesses excessives et faisant des manœuvres sur les trottoirs et zones de passage des piétons constituent un véritable danger. Une campagne de sensibilisation parmi les livreurs et leurs clients, un contrôle plus étroit de la circulation, l'installation de panneaux et signaux d'alerte pour véhicules et piétons, ainsi qu'un aménagement adéquat afin de rappeler la priorité des piétons, seraient certainement des actions utiles à prendre afin de réduire le danger.

Pendant cette année 2017, nous espérons voir avancer des projets culturels qui nous sont chers, comme le pavillon de la Dance sur la place Sturm ainsi que le site archéologique du Bastion de Saint-Antoine, deux projets que l'AHCVV a soutenus. Nous sommes particulièrement heureux du consensus autour de notre pétition pour la conservation des découvertes sur le site de Saint-Antoine, projet qui suit son cours avec le projet d'architecture lauréat qui est présenté à la salle du Faubourg.

Finalement, nous vous invitons vivement à participer à la Fête de la Première Feuille qui aura lieu le samedi 18 mars. Au plaisir de se retrouver à la Treille et partager un beau moment avec les habitants du quartier en souhaitant la bienvenue au printemps.

sm

BULLETIN D'ADHÉSION AHCVV 2017

Fondée en 1980, l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) a pour but de défendre la qualité de la vie.

Elle intervient dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.

JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

Cotisation 2017

- Individuel Fr. 40.-
- Famille Fr. 50.-
- AVS, étudiants, apprentis, chômeurs Fr. 20.-
- Personnes habitant d'autres quartiers, mais travaillant au centre ou en vieille ville et désirant soutenir l'AHCVV Fr. 20.-

Compte CCP 12-8533-8 (IBAN CH88 0900 0000 1200 8533 8)
 Adresser le bulletin de versement avec vos coordonnées à
AHCVV, 1200 Genève



La Clémence

LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE

OUVERT TOUS LES JOURS
 20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR
www.laclemence.ch

10.- fr de réduction dès 100.- fr d'achat
 (à l'exception des actions, spiritueux et cigarettes)
 sur présentation de cette annonce



Partner

valable uniquement chez :
Tél. 022 311 03 10

PAM Partner Jaquier
 Rue Chasse-Coq 4-6

Louez d'abord et achetez ensuite!

Pianos à louer dès CHF 60.-

Profitez de notre intéressante offre d'achat après location



Rue du Marché 20, 1204 Genève www.kneifel.ch

CHOITEL
Maître Opticien

2^{ème} PAIRE OFFERTE
* voir conditions en magasin

Rue de la Corrairie 22 · Genève
T 022 310 01 79
www.choiteloptic.ch

La Gaîté depuis 1928

Articles de fêtes
Guirlandes, ballons & cotillons
Costumes & accessoires de déguisements
Farces & attrapes
Drapeaux

La Gaîté/Intercome SA
13, Rue de la Rôtisserie
1204 Genève
022 311 87 08
info@lagaitte.ch
www.lagaitte.ch

Hôtel Bel'Espérance
Cet été prenez de la hauteur



1 rue de la Vallée, 1204 Genève
www.hotel-bel-esperance.ch
022 818 37 37

HÔTEL BEL'ESPÉRANCE



le café du consulat

Il y a une dizaine d'années, l'AHCVV s'était mobilisée afin d'éviter que ce café historique et mythique ne change totalement de style et d'atmosphère. La propriétaire de l'époque, Mme Juncal Lorenzo, et le nouveau propriétaire M. Laduche, tous les deux basques, nous avaient rassurés. Nous avions écrit un long article dans notre Journal des Habitants no 104, en automne 2007, sous le titre : changement dans la continuité au Consulat. Et il est vrai que M. Laduche a tenu parole, les peintures sont restées.

Aujourd'hui, M. Laduche s'en va et cède le café à M. Wang, un Chinois qui gère le Jardin d'Asie, restaurant situé dans le complexe Confédération-Centre en attente de gros travaux.

Nous avons découvert par hasard ce changement de propriétaire et nous nous sommes inquiétés de la disparition des peintures. Nous avons donc alerté au DALE Mme Arielle Denoreaz, responsable de la Vieille-Ville, dans le service des Monuments et Sites. C'est par conséquent à ce service de continuer la procédure pour faire en sorte que les toiles qui animaient l'espace, si ce n'est l'ambiance-même du local, restent dans les biens culturels de notre ville.

Ce que souhaite l'AHCVV, c'est le respect du patrimoine qui est, force est de le constater, mis à mal depuis des années. En effet, il en reste peu de ces cafés typiques de chez nous et qui font le charme de notre quartier, « sa bohème et son air de quartier latin » selon la Tribune de 1988. Presque tous les artisans et magasins de première nécessité ont disparus, remplacés par des boutiques chiques et chères : les loyers ont tellement augmenté qu'ils sont inaccessibles à la classe moyenne sauf dans quelques petits îlots. Enfin, nombre d'arcades font office de bureaux. Ce sont tous ces effets cumulés qui font mourir la Vieille-Ville, alors on s'accroche à ce qui reste !

as

bornes, bornes to be alive !

Oui, des bornes pour plus de vie dans le quartier !

Installées depuis cet été, les bornes font (un peu) de bruit. *Clac clac* quand elles descendent pour laisser passer une voiture, *wroum wroum* quand le chauffard redémarre en trombe (certains usagers sont énervés, ça arrive). Mais la majorité silencieuse se réjouit déjà des avantages indéniables que la vieille ville vient de gagner. Quoiqu'en disent les grincheux commerçants qui sont allés pleurer au GHI qui en a fait sa une du 2 février. L'un des meneurs a-t-il déjà oublié la belle petite fortune amassée pendant les fêtes de fin d'année, cette année encore et malgré les bornes...? mais passons. Je relaterai ici la version des habitants.

Si le bruit des bornes agace les très proches voisins, les gaz d'échappement dus à l'arrêt des véhicules à cet endroit devraient diminuer avec le temps, et le trafic a déjà bien diminué. D'aucuns ont dénoncé des comportements dangereux engendrés par la pose des bornes. Mais si certains bravent les sens interdit, en violation totale des lois de la circulation, peut-on imputer leurs conduites irresponsables à la seule arrivée des bornes? Oui, on a pu voir : un camion descendre la rue Etienne Dumont, des voitures remonter Chausse-Coq en marche arrière, et aussi une voiture de police descendre St Léger depuis le Bourg de Four! Ces quelques exemples n'appellent pas à la levée des bornes, mais bien au simple rappel à l'ordre de ces cowboys de la route.



as Respect de la loi avant

Ces cas, certes très dangereux, restent heureusement rares et se raréfient avec le temps. Usagers réguliers ou occasionnels, on prend ses marques. Les piétons peuvent à nouveau déambuler plus sereinement, les voitures savent désormais qu'elles entrent dans un périmètre spécifique. Et c'est là l'effet le plus important et qui était la raison initiale de la pose de ces bornes : faire comprendre à l'automobiliste qu'il entre dans une zone de rencontre, la mobilité douce y étant prioritaire et enfin faire respecter la réglementation mise en place il y a 20 ans! Cet objectif atteint, ce seul argument positif écrase haut la main la balance des pour et des contres. En découlent aussi : des enfants en plus grande sécurité et une vieille ville présentant à ses touristes un centre avant tout piétonnier, à l'instar de toutes les capitales européennes.



Respect de la loi après

Ayant vu et expérimenté les résultats probants de ces bornes, les habitants du bas de la Cité réclament déjà d'en poser à l'entrée de la rue du Vieux Collège, à l'angle de la rue d'Italie. Pourquoi leur répondre « on peut toujours rêver! »? Même si sa concrétisation prendra certainement des années, c'est souvent d'un songe que sortent les meilleures idées. Alors, exigeons de rêver d'un meilleur avenir pour nos enfants!

dw

deux décès dans le quartier

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Gérard Dupraz. Avec son associé, Monsieur Bernard Dumont, ils ont fait vivre la Vieille-Ville et La Place du Bourg-de-Four : ils ont créé ou repris la célèbre Clémence, Chez ma cousine et la Demi-Lune, des établissements qui accueillent un large public. Si aujourd'hui la Place du Bourg-de-Four n'est plus une zone de stationnement de voitures, il faut savoir qu'ils furent, avec le boulanger Péclard, les seuls à ne pas placarder leurs vitrines avec des pages de journaux pour protester contre l'interdiction du stationnement de voitures, décision prise par les Conseillers Christian Grobet et Bernard Ziegler. Aujourd'hui la place du Bourg-de-Four, avec ses trois établissements, est la place piétonne la plus fréquentée de Genève. Merci Gérard, tu as été un des rares à soutenir notre combat victorieux. Nous en profitons pour remercier Dumont-Dupraz SA qui nous soutient fidèlement en insérant une publicité en première page dans notre Journal des habitants.

M. Dominique Appia vient aussi de nous quitter. Il fut un des artistes qui, en 1981, nous a offert une célèbre affiche pour soutenir notre campagne contre la construction d'un parking sous la Promenade de l'Ancien Observatoire. Elle représentait un tourbillon de voitures qui se précipitaient sur la Promenade de l'Observatoire. Son soutien a contribué à sauver un magnifique hêtre pourpre : lors de la votation, les électrices et électeurs de la Ville de Genève ont dit non au parking de l'Observatoire. Merci à Dominique et nos pensées de sympathie à sa famille.

rj

publicité

La presse a largement fait écho, en ce début d'année, du succès remporté par les panneaux publicitaires recouverts d'abord de papier blanc puis par les graffitis, dessins, esquisses, tableaux, slogans, etc. d'une population lassée par la pub envahissante et heureuse de profiter de l'espace libéré pour s'exprimer. Pour ma part, j'ai particulièrement apprécié ce qui suit, lu à Varembe : « Nous achetons des choses dont nous n'avons pas besoin, avec de l'argent que nous n'avons pas, pour impressionner des gens que nous n'aimons pas. » Depuis une dizaine d'années, le nombre d'emplacements dévolus à la pub aurait diminué de 30% selon M. Rémy Pagani. Celui-ci indique également qu'il n'y aura pas de panneaux visuels lumineux. Nous ne comprenons donc pas comment cela se fait que depuis le déplacement du H&M d'un côté à l'autre de la rue de la Madeleine, celui-ci attire le regard et sa clientèle avec de très grandes images colorées qui bougent ou plutôt s'agitent et agacent. H&M a-t-il obtenu une dérogation? ou n'a-t-il tout simplement pas demandé d'autorisation?

La suite dans le prochain numéro.

as

Café Restaurant du parc des Bastions

Pour vos brunch et déjeuner, Tout au long de l'hiver.

Réservation conseillée :
022 310 86 66
contact@bastions.ch
www.bastions.ch

Arn CHOCOLATERIE
TEA-ROOM

BOURG-DE-FOUR 12
1204 GENÈVE
www.swisschocolates.ch

TÉL. +41 22 310 40 94
FAX +41 22 312 18 25
info@swisschocolates.ch

quartier de la madeleine

Il y a une vingtaine d'années (en 1998), M. Christian Ferrazino, alors Conseiller administratif, avait tenté une expérience originale dans l'objectif de diminuer les nuisances et la dangerosité des rues du Vieux-Collège, de la Madeleine et de la Rôtisserie. A plusieurs endroits, il avait fait surélever légèrement sur quelques mètres la chaussée et distinguer du reste de la rue grise par un revêtement de bitume jaunâtre. De plus, des panneaux fixés sur le trottoir expliquaient la démarche. Dans mon souvenir, il s'agissait d'un aménagement à l'essai qui pouvait n'être que provisoire mais qui devait être maintenu au cas où il s'avérait répondre aux objectifs fixés, soit le ralentissement de la circulation automobile et le passage prioritaire aux piétons. Il faut croire que l'expérience a été concluante car en 2004, toutes ces rues ont été déclarées « zone de rencontre », avec juste un panneau à l'entrée de la zone. Les passages ont été maintenus. Par contre, les panneaux explicatifs ont disparu depuis longtemps. Il en résulte que la plupart des passants ont oublié ou n'ont jamais su le rôle de ces passages; la plupart des automobilistes ne ralentissent même pas, et rares sont ceux qui respectent la limite de vitesse, alors que les piétons hésitent bien qu'ils aient la priorité. La situation n'est pas claire et l'AHCVV souhaite qu'il y soit remédié.

A suivre...

as





Activités de la maison de quartier Chausse-Coq Janvier- Pâques 2017

Samedi 18 mars de 12h00 à 16h30
Fête de la première feuille
Promenade de la Treille

Cette année c'est sur le thème des oiseaux que se déroulera cette fête traditionnelle.

Le cortège des enfants des écoles du quartier et de la Madeleine des enfants arrivera en fanfare à La Treille vers midi. Après le discours de Monsieur le Sautier, de nombreuses animations vous seront proposées.

Un atelier de sérigraphie vous permettra de repartir avec votre tee-shirt à l'effigie de la MQ, n'oubliez pas d'amener un tee-shirt ou un pull de couleur clair. Nous vous proposerons également un espace chant d'oiseaux et un stand photomaton.

La ludothèque Centre Vieille-Ville, animera des jeux géants ainsi qu'une maquette de train Playmobile. La Madeleine des enfants proposera un bricolage, vous pourrez essayer différentes techniques de cirque grâce à l'APCVR, regarder la démonstration de danses en costumes par les Fêtes Costumées, entendre des histoires sous le plus petit chapiteau du monde par la Cie Botte-Cul, participer au tri sélectif grâce à des improvisations recyclables par la troupe Bankiz, des concerts avec le trio Alan, Dan & Brian ainsi que le groupe Donkey Shot, du maquillage par la classe 1135 du CO Aubépine, des pâtisseries par la classe 1159 AC, des raclettes et salade de fruits par l'APECV, de la nourriture fourchette verte par l'association des restos scolaires, des saucisses par l'AHCVV et la buvette de la maison de quartier.

Du mardi 18 avril au vendredi 21 avril
Accueil vacances de Pâques

Nous organisons une semaine d'accueil libre tous les après-midi plus un soir de la semaine pour les préados et les ados (dès 10 ans). Le programme sera discuté et organisé par les jeunes.

Samedi 1^{er} avril de 14h00 à 17h00

« Aujourd'hui c'est samedi » :

Atelier chocolat

Entrée libre

A l'occasion des 20 ans du Club des Passionnés de Chocolat nous avons le plaisir de collaborer avec ce club. Mme Fleur Jeruselamy apprendra aux petits et grands la peinture sur chocolat. Un goûter sur le thème du chocolat vous sera également offert.

Samedi 8 avril à 10h30

Assemblée générale annuelle de l'association de la maison de quartier Chausse-Coq

Le comité et les professionnels vous invitent chaleureusement à venir y participer. Une de nos priorités est de favoriser la vie associative dans le quartier à travers des projets et des activités rassemblant jeunes et moins jeunes : fêtes de quartier, soirées à thème, cours, ateliers et bien d'autres. L'assemblée générale est l'occasion pour vous, habitants du quartier, de venir communiquer vos projets, vos inquiétudes. C'est aussi un moyen de soutenir les bénévoles et remercier les professionnels qui durant toute l'année investissent du temps et de l'énergie pour faire vivre notre maison de quartier. Comme l'an dernier l'assemblée sera suivie d'un apéritif convivial et nous proposerons à nouveau une animation pour occuper les enfants dont les parents participeront à l'assemblée. Au plaisir de vous voir nombreux le 8 avril.

Carole Veuthey, Présidente de la maison de quartier Chausse-Coq

Et plus tard, dans l'après-midi aux environs de 17h00, les musiciens qui répètent dans le local de la MQCC auront le bonheur de vous faire partager un événement musical varié en formations et en styles.

Votre présence à l'AG est une marque de soutien à votre maison de quartier, venir au concert une marque de soutien au monde musical genevois.

Dès le 2 mai

Ouverture des pré-inscriptions pour les mercredis rigolos (activités enfants) de l'année scolaire 2017-2018, ainsi que **pour les centres aérés d'été 2017**. Si vous souhaitez recevoir un bulletin de pré-inscription, contactez la MQCC, il n'y a pas besoin de venir sur place.

espace de tri de saint-antoine

Il est toujours bon de prendre des nouvelles de nos ordures, car une ville saine vaut toujours mieux que Milan au temps des grèves des éboueurs !

Le site de tri de Saint-Antoine héberge depuis quelques mois un container à compost. Il a rejoint les conteneurs de verre et d'alu et le mince réceptacle à piles que d'aucuns prennent pour un cendrier made in Barazzone....

Mais que fait donc la benne à habits juste à l'entrée du petit parc de l'ancienne prison ? C'est ce que se sont demandé plusieurs membres de notre comité qui ont donné rendez-vous au service de la voirie. La séance a duré 3 minutes, le temps que tous tombent d'accord sur ceci : la benne à habits devra rentrer dans le rang ! Pour se faire, elle se glissera entre le compost et le tri du verre. Cette réunion éclair a également permis de nous souvenir du caractère provisoire que cet espace de tri qui doit à terme être remplacé par un écopoint (site enfoui) sur le bastion St Antoine, à l'entrée des fouilles. L'AHCVV s'est attribuée la mission de rappeler à nos chers élus et aux lauréats du concours d'aménagement de cet espace de veiller à intégrer cette donnée dans leurs futurs travaux comme cela était prévu. A bon entendre !

dw

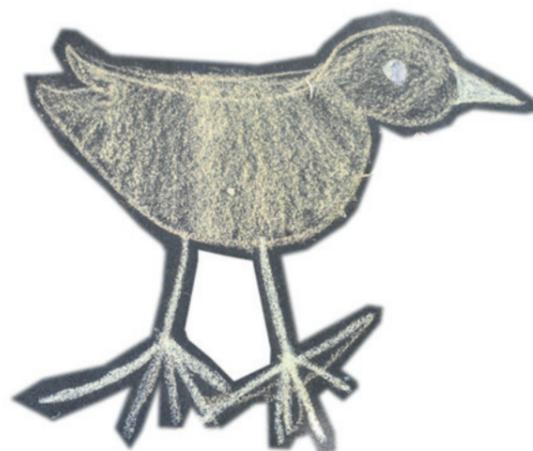


FETE DE LA PREMIERE FEUILLE

SUR LE THEME DES OISEAUX

SAMEDI 18 MARS
DE 12H À 16H30

PROMENADE DE LA TREILLE



En cas de pluie : rendez-vous aux canons (téléphone 1600)

Organisation : MQ Chausse-Coq avec la participation des écoles : la Maison des Petits et Ferdinand Hodler, des associations : la Madeleine, la Ludothèque, Restaurants Scolaires, APECV, AHCVV.

Renseignements : 022 311 00 61



PROJET ASSOCIATIF

AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE GENÈVE



Ludothèque Centre et Vieille-Ville Quoi de neuf ?

Depuis la rentrée de janvier, et afin que les bébés, les enfants et les adultes évoluent dans une ludothèque propre et accueillante, le comité ainsi que les ludothécaires ont mis en place une **ludothèque sans chaussures**. Ce changement d'importance permet aux utilisateurs de profiter d'avantage encore des différents espaces et de la ludothèque où chacun et chacune peut se sentir un peu « comme à la maison ». Pour apprécier encore davantage votre séjour à la ludothèque, vous pouvez bien évidemment apporter des chaussons.

Un espace avec porte-manteaux et bancs est prévu à cet effet afin de se préparer pour entrer dans la ludothèque.

Les deux prochaines soirées jeux de société sont prévues les vendredis 3 mars et 12 mai. De 19h00 jusqu'à 23h00, 3 ludothécaires vous accueillent afin de vous faire découvrir des jeux de société : les dernières nouveautés, leurs coups de cœur, les incontournables et bien plus encore. Important, les jouets ne sont pas sortis durant ces soirées. Pour rendre ce temps convivial, les participants peuvent apporter de quoi boire ou grignoter à la manière d'un buffet canadien.

Les adolescents et les adultes peuvent venir durant toute la soirée alors que les enfants sont accueillis jusqu'à 21h30.

Horaires d'ouverture :

- la ludothèque est ouverte, **durant la période scolaire**, le mardi de 15h00 à 18h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, le jeudi de 09h30 à 11h30 et le samedi de 09h00 à 12h00.

- la ludothèque est ouverte, **durant les vacances de février**, lundi, mardi et mercredi de 15h00 à 18h00 et jeudi de 09h00 à 12h00.

résultat du concours saint-antoine

Alors que le présent numéro de notre journal est sous presse, nous n'avons pas encore les résultats du concours international qui a été organisé par les services de la Ville de Genève pour la mise en valeur du site archéologique au Bastion Saint-Antoine.

Comme vous le savez, c'est notre Association qui a proposé qu'une exposition pérenne de ce site soit conçue. Nous ne manquerons pas de vous parler des résultats du concours dans le prochain numéro de notre journal. D'ici là, si vous voulez rêver devant images et maquettes tant du site archéologique que de l'espace public du futur Bastion Saint-Antoine, nous vous encourageons à vous rendre à la salle Forum Faubourg, 6 Terreaux-du-Temple, où l'ensemble des projets seront exposés durant la première quinzaine de mars.

rij

Imprimerie Nationale
Maison fondée en 1874

Rue Plantamour 34
CH-1201 Genève
022 732 27 12

www.imprimerienationale.ch

Confiez-nous vos impressions!

Découvrez notre large assortiment en pharmacie et parfumerie.

Nous vous conseillons de manière compétente.

Pharmacie Parfumerie Amavita Malbuisson
Galerie Jean-Malbuisson 15, 1204 Genève
Tél. 058 851 30 51

www.amavita.ch
www.facebook.com/amavita

AMAVITA+

VINO OLIO CAFE

BAR A CAFÉ
RESTAURANT
THÉS & GATEAUX
BAR A VINS
D'EXCEPTION
PURE MALT

n° 5

LMMJV de 6h30 - 1h du matin
Samedi de 11h - 1h du matin
Dimanche fermé

rue des Chaudronniers
en Vieille Ville de Genève

COM

022 310 60 59

Parking St Antoine à 50M

www.vinooliocaffe.ch
vinooliocaffe@gmail.com
helen.ngottail@gmail.com
facebook.com/restaurantvinooliocaffe

Banque Raiffeisen
d'Arve et Lac
Agence de Rive
à votre service

RAIFFEISEN

11 rue calvin et les autres

Le groupe « logement » de notre association s'est penché sur la problématique de la diminution des logements dans la Vieille-Ville. Il s'accorde à dire que sans une augmentation de ceux-ci et de plus, de logements variés, le quartier ne pourra retrouver vitalité et activités. Après analyse de la problématique, le groupe logement a porté son attention vers la principale cause de cette désertification du quartier, soit : les logements d'origine qui ont été transformés en espaces administratifs.

L'inventaire qu'ils ont effectués révèle que, si l'on ne prend en considération que les surfaces occupées par les services de l'Etat, ce sont plus de trois cent logements de quatre pièces qui ont disparus au profit de surfaces administratives. C'est à dire près de mille habitants qui reviendraient habiter le quartier si l'on retrouvait les affectations initiales des immeubles.

L'argument souvent avancé, qui dit que le retour des surfaces de bureaux en logements est une opération difficile, est faux, même s'il faut souligner que ces anciens logements ont subi de graves préjudices lorsqu'ils ont été transformés en bureaux.

Les membres du groupe logement ont pris contact avec M. Hodgers qui s'est montré attentif à ce problème. Les choses en sont là.

Cependant dans leur inventaire, le 11 rue Calvin apparaît. Et qu'apprend-on? un droit de superficie de 60 ans vient d'être octroyé pour cet immeuble et comme la dernière affectation de celui-ci était commerciale, elle ne sera pas modifiée. Sont donc prévus : des bureaux de gestion de fortune (family office) et éventuellement, au dernier étage, il y aurait un appartement à titre privé.

Les questions qui se posent sont : l'engagement de l'Etat n'est-il pas de faire revenir les habitants au centre ville? Et où sont passés les hommes politiques d'antan qui s'engageaient dans l'achat d'immeubles pour faire du logement, voire du logement bon marché? Malheureusement, aujourd'hui, ce n'est que la rentabilité qui compte!

Admettons que pour le 11 rue Calvin, il soit trop tard pour arrêter le processus. Mais espérons que pour les autres bâtiments propriété de l'Etat, qui ont été inventoriés comme immeubles de logements à l'origine et transformés en bureaux, il n'en sera pas de même, que les autorités seront attentives aux arguments de notre groupe logement et aux besoins prépondérants de la population.

Non, la Vieille-Ville ne se veut pas être un quartier mort, un refuge de personnes aisées; la qualité de sa vie est basée aussi sur la mixité et nous nous engageons à poursuivre notre action en faveur du retour du logement dans la Vieille-Ville, l'Etat devant participer à cette démarche pour montrer l'exemple.

les membres du groupe logement

vitrines du centre cantonal de l'archéologie et de l'énergie

Jusqu'à récemment les vitrines de cette administration située rue du Puits-Saint-Pierre étaient occupées d'un côté par des photos avec explications à l'appui des fouilles archéologiques de Rouelbeau, de l'autre par une maison Minergie en miniature. Il y avait par conséquent quelque chose à voir, à lire et à apprendre. Malheureusement aujourd'hui tout a disparu et les vitrines ont été recouvertes d'une triste et terne peinture. Dans le sens de PUS (plan d'utilisation du sol), l'AHCVV se mobilise depuis longtemps contre la transformation des boutiques en bureaux, la prolifération des vitrines opaques qui aboutissent à un appauvrissement de la vie de nos rues, une uniformisation, un manque de diversité ou d'attrait pour les visiteurs, mais aussi pour les usagers et habitants du quartier.

Nous avons fait une petite visite au centre cantonal de l'énergie et lui avons fait part de nos regrets de ces changements. Nous espérons que la direction, qui sera avertie de notre visite, tiendra compte de nos remarques et nous concoquera pour ce printemps de nouveaux et intéressants décors participant ainsi à l'animation du quartier.

as

notre ascenseur bien aimé a été de nouveau malade !!

Peu avant Noël, l'ascenseur public de la Place des Trois-Perdrix, devant la Bibliothèque de la Cité, était une fois de plus en panne. Pourtant cet ascenseur a été complètement rénové à grand frais il y a moins de 2 ans. Renseignements pris, il s'agit du système pneumatique qui pousse la cabine en haut qui a eu une importante fuite d'huile : c'est malheureusement la seule partie qui n'a pas été révisée, voire remplacée lors de la rénovation. Ce genre de petites économies coûte cher aux contribuables, s'avère très désagréable pour les habitants et les touristes et devrait être évité.

Pour mémoire, c'est grâce à Henri Livron, qui a siégé au conseil municipal de la ville de Genève de 1959 à 1976, que cet ascenseur a vu le jour. En effet, il a eu la brillante idée de relier la basse ville à la haute ville avec un ascenseur. Malheureusement, la jolie plaque qui rappelle ce fait a disparu lors de la rénovation de l'ascenseur. L'AHCVV va intervenir auprès des instances compétentes pour demander qu'elle soit remise en place. De nombreux habitants avec leurs commissions, sans compter les parents avec leurs poussettes, sont très reconnaissants à Henri Livron pour cet ascenseur.

Le 17 janvier l'ascenseur était de nouveau fonctionnel et nous l'espérons, pour longtemps.



rg

pas de quartier pour les vélos au parking de st-antoine !

Je me suis souvent demandée pourquoi certains ascenseurs acceptaient en leur sein des vélos, comme celui de la bibliothèque de la Cité ou celui du Sujet, et d'autres non. Celui du parking St-Antoine a le statut particulier de jouer les filles de l'air, en tolérant ou non le transport vertical de bicyclettes selon les humeurs des vigiles et les appartions/disparitions d'autocollants « interdit aux vélos ». Depuis plusieurs années que je le fréquente avec ma monture, j'ai pu voir (dans l'ordre) : des autocollants rouges sur les portes, pas d'autocollants, des autocollants bleus à l'intérieur de l'ascenseur, plus d'autocollants, de nouveau des autocollants mais à l'extérieur de l'entrée du parking... Bref, on dirait un cahier d'écolière, à se demander si c'est le contribuable qui paie les poses et déposes de tous ces autocollants!



Je rappelle que le parking de St-Antoine fait partie de la Fondation des parkings, et qu'il est à ce titre un bien public.

Et pour répondre à votre interrogation légitime : hé bien oui, je l'avoue, j'ai bravé les autocollants! Mon vélo accusant au cours du temps des poids de plus en plus costauds (un panier du marché passé de célibataire à une famille de 4), et mes cuisses accusant le cours des ans, j'ai trouvé plus simple de prendre l'ascenseur plutôt que de m'époumonner à remonter Théodore de Bèze. Et ce n'est pas ma voisine qui file encore sur son cycle à un âge plus qu'honorable qui me jettera la première pierre.

Les vigiles ont la plupart du temps été complices de ces transgressions, et je leur en suis gré. Jusqu'à ce jour de janvier dernier, lorsque Super-vigile, qui lui, respecte scrupuleusement le règlement, est sorti de sa boîte aux verres fumés pour m'interdire l'accès du lift. J'étais avec ma fille qui rentrait de camps et nous étions toutes deux bien chargées : valise, sac de couchage, sacs à dos et courses... J'ai eu beau lui montrer notre cargaison, lui expliquer que « non, je n'allais pas exploser la vitre avec mon vélo » comme il le suggérait, lui demander de me sortir la loi qui permettait à la Fondation des parkings d'imposer une telle interdiction, ses « non-non-non-je sais pas » m'ont lassée et j'ai abdiqué.

Et c'est sur sa proposition que l'AHCVV va écrire à la Fondation des parkings afin de demander des précisions, voire des comptes, sur cette pratique peu encline à motiver le quidam à lâcher sa voiture pour grimper sur une bicyclette!

Enfin, j'en profite pour remercier le gardien tatillon d'avoir accepté de babysitter ma fille que je ne pouvais déceimment pas laisser monter toute seule en ascenseur. La pauvre n'a que 11 ans! J'encourage d'ailleurs les cyclistes de tous poils à aller tester la rigueur des vigiles du parking de St-Antoine, voire, le cas échéant, à les solliciter pour vous monter vos courses ou vos enfants...

dw

appelons-la place de l'alhambra !

Cette place se situe entre la place du Perron et l'Alhambra. Elle a presque toujours servi au stationnement de véhicules. Il faut que la Ville de Genève se dépêche d'aménager cet espace sauvage, c'est indigne pour la qualité visuelle de la Vieille-Ville de Genève. Notre association, soutenue par les milieux historiques et de l'environnement, a réussi à sauver l'Alhambra qui devait être démolie et remplacé par un parking de 600 places! Il reste encore deux cicatrices : la petite place de que nous appellerons place de l'Alhambra et surtout la friche de la honte qui se trouve dans le talus situé au-dessus de l'Alhambra. Les citoyennes et citoyens genevois par leur vote ont sauvé l'Ancien cinéma : c'était en 1995. Depuis, la seule réalisation a été l'installation d'une zone de stationnement de voitures, bien que la Ville et son Conseil municipal aient voté un crédit de CHF 1'950 000.- pour organiser un concours.



Mais qu'est ce qui se passe dans notre Ville? Lorsque l'on voit nos cités voisines, on peut citer à titre d'exemple Annemasse avec la place de la Mairie et celle du Marché, nous on s'empêtre sur la Plaine-de-Plainpalais, à la place Neuve et ailleurs. Alors, nous nous adressons à vous, nos responsables des aménagements publics : s'il vous plait, encouragez la mobilité douce et installez à cet endroit, au moins une zone de stationnement pour les vélos plutôt que de laisser ce parking de voitures dont l'accès encourage la circulation dans cette zone de rencontre!

rj